Secteur de la Négociation Collective et des Rémunérations

Numéro 55-2021

Réf. : YV/KG

Paris, le 18 mars 2021

ELECTION TPE : dernières précisions avant le top départ !

Chères et chers camarades,

Objet

Ultimes précisions de la DGT sur le déroulement du scrutin TPE présentées lors de la CNOV du 17 février 2021.

Pourquoi

A seulement quelques jours de l'ouverture du scrutin, alors que les électeurs commencent à recevoir leur matériel de vote, il était important d'apporter toutes les précisions vous permettant d'accompagner au mieux les salariés électeurs des TPE dans l'exercice de leur droit de vote.

Principaux points

Cette circulaire a pour objectif de vous donner de nouveaux détails sur cette phase ultime du processus électoral, et en particulier sur :

- les modalités pratiques du vote étape par étape ;
- le dispositif d'assistance téléphonique pendant le vote mis en place par le Ministère ;
- les possibilités pour les salaries de redemander leur matériel de vote ;
- la possibilité offerte aux électeurs des DROM-COM de voter dans les locaux des DIECCTE ;
- les modalités de transmission régulière par la Confédération des indicateurs de vote ;
- les conditions de proclamation des résultats.

Nous apporterons également les réponses à certaines questions diverses restées en suspens.

Amitiés syndicales,

Karen GOURNAY
Secrétaire confédérale

Yves VEYRIER
Secrétaire général

***Annexe** : Fiche dernières précisions avant le top départ !*